

COMPTE RENDU DU CTL

DU 24/10/2014

Le précédent CTL ayant été interrompu à 18h alors que l'ordre du jour était loin d'être épuisé, un nouveau CTL a du être reconvoqué.

Ordre du jour

- Bilan notation 2014
- horaires d'ouverture à Bretenoux, Lacapelle-Marival et Lalbenque
- Ponts naturels
- Actualités RH
- Questions diverses

Siégeaient pour la CGT : Cécile Guillaumard, Jean-François Dichamp et Fabrice Bourgeois

BILAN NOTATION

Différents tableaux nous ont été présentés, concernant les bonifications attribuées, et les recours intentés.

La répartition des bonifications par grade est la suivante :

	Nb d'agents notés	Bonif 2 mois	Bonif 1 mois
Agents	82	17 (21%)	42 (51%)
Control.	112	25 (22%)	60 (53%)
Géom.	4	1 (25%)	1 (25%)
Insp.	48	10 (21%)	23 (48%)

Elle est conforme aux quotas imposés nationalement. En revanche, on constate une nouvelle fois que la répartition entre les différents services est loin d'être équitable.

Commentaire de la CGT :

Nous avons fait remarquer à la direction que cette année encore, les agents des services de direction étaient bien plus souvent valorisés que ceux des postes et services. La direction a d'ailleurs reconnu ce fait, mais a cherché à en faire porter la responsabilité sur l'ensemble des notateurs, qui selon elle, n'ont pas su s'entendre lors de la réunion d'harmonisation. Notre propos n'est pas d'opposer les uns aux autres, mais de faire prendre conscience aux notateurs de la direction qu'il existe aussi de très bons agents ailleurs qu'au 2ème étage de la rue Wilson. Même s'ils ne les connaissent pas... Pour ça, il faudrait qu'ils quittent un peu leur tour d'ivoire.

Le nombre de recours en notation est très faible dans le département, notamment chez les B et C. Inversement, le nombre de recours est plutôt élevé chez les cadres A.

Commentaire de la CGT :

La direction estime que cette tendance à la baisse des recours légitime l'instauration du recours hiérarchique. Nous pensons à l'inverse que cette réforme a institué une barrière de plus entre l'agent noté et son notateur. Ce n'est pas un hasard si seuls les cadres A, plus habitués à la rédaction et à l'argumentation, sont les seuls à exercer encore largement ce droit. Ce constat révèle également un malaise de plus en plus important de l'encadrement intermédiaire, de plus en plus souvent la tête entre le marteau et l'enclume.

Section du Lot du Syndicat National des Finances Publiques CGT

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/46/>

Courrier électronique: cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DES TRÉSORERIES DE BRETENOUX, LACAPELLE-MARIVAL, ET LALBENQUE

Dans ces trois trésoreries, les suppressions d'effectifs contraignent les chefs de postes à demander la réduction de l'amplitude d'ouverture au public.

La CGT a dénoncé une fois encore ce recul du service public en milieu rural, et a voté contre toutes ces propositions. Pour nous la solution consiste à donner à ces postes les moyens humains de fonctionner et non de pénaliser les usagers.

PONTS NATURELS

3 ponts naturels sont possibles en 2015 : le 2 janvier, le 15 mai et le 13 juillet. La présidente a proposé de les accorder tous.

Nous avons voté pour. Nous rappelons que l'année dernière, la présidente avait initialement refusé le pont naturel du 2 janvier 2015, car elle ne voulait pas accorder plus de 3 ponts pour 2014 (il y en avait 5 possibles). La CGT avait alors demandé et obtenu (avec l'appui du questionnaire que nous avions diffusé à cette occasion) que le pont du 2 janvier 2015 soit traité avec les deux autres ponts de 2015, puisqu'à la CGT, non seulement on sait compter, mais en plus, on sait anticiper...

ACTUALITÉS RH

La présidente nous a informés de quelques nouveautés :

- Extension de la Prime à la Performance (la PALP, si bien nommée) aux IP de la filière GP. Qui a dit que notre Directeur Général ne se souciait pas des rémunérations des agents ?...
- Remplacement du portier-concierge;
- Signature d'une deuxième convention de télé-travail, en accord avec la médecine de prévention;
- Bilan du contrôle de la situation fiscale des agents : le constat reste le même que l'année dernière, les agents de la DGFIP sont irréprochables dans leur très grande majorité. La CGT a rappelé que les fraudeurs sont plus à chercher à l'Assemblée Nationale, au Sénat ou dans les ministères que dans les services...
- Toujours pas de médecin de prévention dans le département : La CGT a fait voter une motion exigeant le remplacement immédiat de Mme Duolé, partie en retraite cet été.

QUESTIONS DIVERSES

A la demande de la CGT, plusieurs points ont été rajoutés à l'ordre du jour :

- Organisation du courrier : nous sommes intervenus pour signaler et dénoncer les dérives de la réorganisation du courrier. La réalisation d'économies sur les sacoches ou l'affranchissement ne doit pas se faire au détriment du bon fonctionnement des services, et encore moins en oubliant le respect des procédures (délais, envois en recommandés,...)
- Présentation des courriels : là encore nous sommes intervenus pour demander aux services maniaques du "transférer à tous" de modérer leurs clics et d'apporter un minimum de plus-value à leur transfert (bref résumé du mail, suppression des destinataires précédents...). C'est quand même le minimum que l'on peut attendre d'un cadre...
- Frais de déplacements : Nous sommes revenus sur le niveau toujours aussi bas de nos remboursements, et sur l'application FDD, qui est une véritable catastrophe informatique.